

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### N° 2024-00004

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 2 avril 2024, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogations mineures suivante :

#### **Nature et effets**

- Les dérogations mineures sont demandées afin d'autoriser l'installation de deux (2) bonbonnes de propane et le stationnement d'un véhicule récréatif, le tout en cour avant.

#### **La réglementation en vigueur**

- Selon le Règlement de zonage numéro 2016-532 en vigueur, à l'article 5.1, les bonbonnes de gaz sont autorisées en cour latérale et en cour arrière.
- Selon le Règlement de zonage numéro 2016-532 en vigueur, à l'article 5.6, le stationnement d'un véhicule récréatif est autorisé en cour latérale et en cour arrière.

#### **Identification du site concerné**

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 2 595 859, du cadastre du Québec, sise au 44 impasse de la Roche, dans la zone RV-2.

#### **Commentaires**

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 2 avril 2024, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 15 mars 2024

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)

James L. Lacroix